

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANGERS - 4901 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 01/07/2024 - 10022 - 1956 B 00058 - 775 609 290 - BISCOTTE PASQUIER

VOUS INFORME QUE CE DOCUMENT FAIT L'OBJET D'UNE PROCEDURE DE

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

Le présent document est établi en un (1) exemplaire original signé par voie électronique par chacune des parties, qui ont consenti à l'utilisation de ce procédé et reconnu comme totalement valable ledit procédé de signature.

La version numérique de ce document a une valeur juridique probante complète, sa re-matérialisation sur papier n'est pas nécessaire.

La signature électronique vaut signature de **toutes les pages** et en conséquence remplace le **paraphe** de chacune des pages.

Les Parties reconnaissent que le procédé technique de signature électronique mis en œuvre permet de garantir et constituer la preuve de (i) l'identification du signataire du document, (ii) la préservation de l'intégrité de son contenu. Les Parties renoncent expressément à contester la recevabilité, la validité et la force probante de la signature électronique du présent document.

Les Parties conviennent que l'acte signé ce jour (i) constituera l'original dudit acte (ii) constituera une preuve par écrit, au sens des articles 1364 et suivants du Code civil, pouvant être valablement opposée aux Parties (iii) sera susceptible d'être produit en justice en cas de litige.

Les Parties reconnaissent enfin que le présent document signé par voie électronique sera le cas échéant admis comme original devant les tribunaux et fera la preuve des contenus qu'il contient, preuve recevable, valable et opposable entre les Parties, de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante qu'un document qui revêt une signature manuscrite, conformément aux articles 1356, 1366 à 1368 du Code civil.

Les signataires ci-dessous ont signé numériquement :

S.A.S. BISCOTTE PASQUIER

*Société par Actions Simplifiée
au capital de 2.469.250 €*

*7 Boulevard des Fontenelles
BRISSAC QUINCE
49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE*

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport sur les comptes annuels



AUDIT

Laurence BESSON

Isabelle MARTIN

Anthony PEREZ

Emmanuelle SCHIER

Commissaires aux Comptes

Adresse de correspondance : TGS France Audit – Immeuble Patio Lab
20 rue Victor Schœlcher – CS 80106 – 44101 NANTES CEDEX
Tel. : 02.51.12.12.49 – E-mail : nantes-audit@tgs-france.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Associé Unique de la société S.A.S. BISCOTTE PASQUIER,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société S.A.S. BISCOTTE PASQUIER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société comptabilise ses stocks et en-cours de production selon les modalités décrites dans la note « Règles et méthodes comptables – Stocks et En-cours » de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société S.A.S. BISCOTTE PASQUIER, décrite dans la note « Règles et méthodes comptables – Stocks et En-cours » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes,

Signé numériquement

Pour **TGS France Audit**,

Commissaire aux Comptes

Laurence BESSON

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	327 829	325 068	2 761	18 127
Fonds commercial	21 599 846		21 599 846	21 599 846
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 827 479	8 383	1 819 096	1 716 949
Constructions	28 065 241	13 613 456	14 451 784	14 691 471
Installations techniques, matériel, outillage	100 982 267	67 708 150	33 274 117	34 247 606
Autres immobilisations corporelles	1 206 927	1 031 686	175 241	296 088
Immobilisations en cours	1 737 628		1 737 628	3 170 399
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	1 434		1 434	1 434
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	274		274	274
Prêts	109 764		109 764	136 682
Autres immobilisations financières	2 000		2 000	4 920
ACTIF IMMOBILISE	155 860 689	82 686 743	73 173 945	75 883 797
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	5 226 533	33 000	5 193 533	5 518 781
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	7 350 818	290 088	7 060 730	6 876 059
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	23 028		23 028	30 853
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	17 812 045		17 812 045	16 299 348
Autres créances	2 244 589		2 244 589	3 587 232
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	89 413		89 413	481 676
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	73 104		73 104	44 765
ACTIF CIRCULANT	32 819 529	323 088	32 496 440	32 838 714
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	188 680 217	83 009 831	105 670 386	108 722 511

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 2 469 250)	2 469 250	2 469 250
Primes d'émission, de fusion, d'apport	22 032 978	22 032 978
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	100 015	100 015
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	8 816 276	8 816 276
Report à nouveau	-9 253 429	-7 515 477
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 360 238	-1 737 951
Subventions d'investissement	1 023 045	900 990
Provisions réglementées	23 367 556	25 112 525
CAPITAUX PROPRES	47 195 453	50 178 605
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	20 000	
Provisions pour charges		
PROVISIONS	20 000	
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	584 090	45 387
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	35 373 756	37 399 982
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 107 000	13 236 022
Dettes fiscales et sociales	7 079 279	6 302 147
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	722 690	815 540
Autres dettes	588 117	744 828
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	58 454 932	58 543 906
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	105 670 386	108 722 511

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	111 833 203	17 579 023	129 412 227	117 509 968
Production vendue de services	178 982		178 982	172 548
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	112 012 185	17 579 023	129 591 209	117 682 517
Production stockée			357 177	121 976
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 608 012	61 533
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 483 046	2 739 290
Autres produits			40 139	106 533
PRODUITS D'EXPLOITATION			134 079 583	120 711 849
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			62 154 846	59 697 282
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			308 742	-1 781 380
Autres achats et charges externes			40 122 788	34 379 938
Impôts, taxes et versements assimilés			1 652 794	2 099 989
Salaires et traitements			18 321 916	16 782 264
Charges sociales			6 599 628	5 593 024
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immo. : dot. aux amort. (Dont amort. fonds. commercial)			6 681 667	6 457 272
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			323 088	134 075
Dotations aux provisions				
Autres charges			265 681	576 003
CHARGES D'EXPLOITATION			136 431 151	123 938 467
RESULTAT D'EXPLOITATION			-2 351 568	-3 226 619
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée			373 879	159 855
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			14 269	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			2 820	198
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			945	45
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			18 034	243
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			996 954	466 223
Différences négatives de change			1 408	380
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			998 362	466 603
RESULTAT FINANCIER			-980 329	-466 359
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-2 958 017	-3 533 123

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		493 287
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 428 667	44 224
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	4 330 048	3 993 179
PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 758 715	4 530 689
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	152 042	159 169
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 393 884	39 287
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	2 605 079	3 592 810
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 151 005	3 791 266
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 607 710	739 422
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	469 311	-74 270
Impôts sur les bénéfices	-459 380	-981 479
TOTAL DES PRODUITS	140 230 211	125 402 635
TOTAL DES CHARGES	141 590 449	127 140 587
BENEFICE OU PERTE	-1 360 238	-1 737 951

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Divid.encaiss.	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
AUTRES PARTICIPATIONS					
GIE PASQUIER	11 000	0,00	1 000		661 135 381
			1 000		1 436 293
IFM		0,00	434		
			434		
SCI SOCOMID		0,00	15		
			15		
GENFA		0,00	259		
			259		
		0,00			
		0,00			

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 105 670 386 € et au compte de résultat de -1 360 238 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels.

FAITS MARQUANTS

Néant

EVENEMENTS POST-CLOTURE

Nous vous informons qu'aucun événement important, pouvant remettre en cause la continuité d'exploitation de notre société, n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport.

Les comptes sociaux de Biscotte Pasquier sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC no 2014-03 relatif au PCG). Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les règles relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs définies respectivement par les règlements 2002-10 et 2004-06 du comité de la réglementation comptable en vigueur sont appliquées comme suit :

- Logiciels : 3 ans linéaire
- Constructions : 30 ans linéaire
- Agencement des constructions : 15 ans linéaire
- Matériels et outillages : 15 ans linéaire
- Autres immobilisations : 3 à 5 ans Linéaire ou dégressif

S'agissant de matériels et outillages et des bâtiments uniquement industriels, la valeur résiduelle estimée est nulle.

Fiscalement le matériel industriel est amorti sur des durées d'usage fiscal. L'écart entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique est constaté en amortissement dérogatoire.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

FONDS DE COMMERCE

Les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée ne font pas l'objet d'un amortissement.

Un test de dépréciation est effectué au moins une fois par exercice. Pour les besoins des tests de dépréciation, les fonds commerciaux sont affectés aux groupes d'actifs auxquels ils appartiennent. La valeur nette comptable du groupe d'actifs est comparée à sa valeur actuelle, cette dernière correspondant à la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

La valeur vénale est le montant qui pourrait être obtenu, à la date de clôture, de la vente d'un actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie.

La valeur d'usage d'un actif est la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Ceux-ci correspondent à l'estimation des flux nets de trésorerie actualisés attendus de l'actif ou du groupe d'actifs.

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute des titres de participation est le coût historique d'acquisition. La société a opté pour l'inscription en charges des frais d'acquisition sur les titres de participation. Ces titres de participation font le cas échéant l'objet d'une dépréciation lorsqu'à la clôture de l'exercice la valeur d'inventaire apparaît inférieure à la valeur comptable.

STOCKS et EN-COURS

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition. Les produits et en-cours de production ont été évalués à leur coût de production comprenant un coût moyen des matières premières calculé sur l'exercice.

D'autre part, ces éléments ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont été, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du dernier cours du change précédent la date de clôture de l'exercice. Les pertes latentes résultant de cette conversion ont entraîné la constitution d'une provision pour perte de change.

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ACHATS

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les charges d'achats mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

EVALUATION DES INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux actualisation : 4.06%
- Taux de croissance des salaires : 2%
- Age de départ à la retraite : entre 62 ans et 64 ans selon l'année de naissance
- Table de rotation du personnel : entre 5% et 19% selon l'âge

La société a souscrit une assurance couvrant pour partie le paiement des indemnités de fin de carrière. Cette souscription a pour conséquence de mutualiser l'engagement de versements de capitaux de fin de carrière en contrepartie de versements de cotisations annuelles.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

FISCALITE ET INTEGRATION FISCALE

Depuis le 1^{er} janvier 2008, les sociétés Brioche Pasquier Cerqueux, Brioche Pasquier Charancieu, Brioche Pasquier Etoile, Brioche Pasquier Aubigny, Pâtisserie Pasquier Cerqueux, Pâtisserie Pasquier Vron, Pâtisserie Pasquier Etoile, Pâtisserie Pasquier Saint Valéry, Biscotte Pasquier, et depuis le 1^{er} janvier 2013, les sociétés Pasquier Exploitation, Pasquier Exploitation Bis et Pasquier International sont fiscalement intégrées, conformément aux dispositions de l'article 223 A du CGI.

Les sociétés filiales supportent et comptabilisent une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leurs propres résultats si elles étaient imposées séparément.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, les économies d'impôt pouvant résulter du régime sont traitées de la façon suivante :

- Celles imputables aux déficits des filiales sont immédiatement réallouées par la société mère à chaque filiale déficitaire ayant contribué à la réalisation de l'économie et considérées comme des gains définitifs de cette société si les filiales concernées n'étaient pas en mesure d'imputer leurs propres déficits dans les délais fiscaux.
- Celles résultant des ajustements apportés au résultat d'ensemble du groupe sont acquises à la société mère et affectent son résultat pour autant qu'elles soient définitives.
- Celles résultant de l'utilisation des crédits d'impôts qui n'auraient pu être utilisés en l'absence d'intégration sont définitivement acquises à la société mère.

La société est soumise au taux d'impôt sur les sociétés au taux de droit commun de 25%.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21 927 675		
Terrains	1 721 375		
	Dont composants		
Constructions sur sol propre	16 062 975		
Constructions sur sol d'autrui	4 259 344		1 629
Const. Install. générales, agenc., aménag.	7 040 037		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	96 828 465		67 986
Installations générales, agenc., aménag.	48 916		
Matériel de transport	6 100		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 123 647		3 945
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	3 170 399		5 321 979
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	130 261 259		5 395 539
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	1 434		
Autres titres immobilisés	274		
Prêts et autres immobilisations financières	141 601		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	143 310		
TOTAL GENERAL	152 332 243		5 395 539

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			21 927 675	
Terrains	-106 104		1 827 479	
Constructions sur sol propre	-177 873	5 757	16 235 091	
Constructions sur sol d'autrui	-1 892 351	1 371 268	4 782 056	
Constructions, installations générales, agenc.	-35 122	27 065	7 048 094	
Installations techn.,matériel et outillages ind.	-4 512 022	426 206	100 982 267	
Installations générales, agencements divers			48 916	
Matériel de transport			6 100	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	-31 278	6 959	1 151 911	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	6 754 750		1 737 628	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 837 256	133 819 542	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			1 434	
Autres titres immobilisés			274	
Prêts et autres immobilisations financières		29 838	111 763	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		29 838	113 472	
TOTAL GENERAL		1 867 094	155 860 689	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	309 702	15 366		325 068
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	309 702	15 366		325 068
Terrains	4 426	3 957		8 383
Constructions sur sol propre	6 757 410	520 336	1 359	7 276 387
Constructions sur sol d'autrui	2 543 412	128 793		2 672 205
Constructions installations générales, agenc., aménag.	3 370 064	317 829	23 028	3 664 865
Installations techniques, matériel et outillage industriels	62 580 858	5 539 317	412 026	67 708 150
Installations générales, agenc. et aménag. divers	48 916			48 916
Matériel de transport	6 100			6 100
Matériel de bureau et informatique, mobilier	827 558	156 070	6 958	976 670
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	76 138 744	6 666 302	443 371	82 361 675
TOTAL GENERAL	76 448 446	6 681 668	443 371	82 686 743

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.	2 500 573			4 251 736			-1 751 163
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.	2 500 573			4 251 736			-1 751 163
Acquis. titre							
TOTAL	2 500 573			4 251 736			-1 751 163

Charges réparties sur plusieurs exercices

	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix	888 507	84 506	78 313	894 701
Amortissements dérogatoires	24 224 018	2 500 573	4 251 736	22 472 855
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	25 112 525	2 585 079	4 330 049	23 367 556
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges		20 000		20 000
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		20 000		20 000
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	134 075	323 088	134 075	323 088
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	134 075	323 088	134 075	323 088
TOTAL GENERAL	25 246 601	2 928 167	4 464 124	23 710 644
Dotations et reprises d'exploitation		323 088	134 075	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		2 605 079	4 330 048	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	109 764	109 764	
Autres immobilisations financières	2 000	2 000	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	17 812 045	17 812 045	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	22 426	22 426	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	119	119	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	978 841	978 841	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	353 028	353 028	
Groupe et associés	833 259	833 259	
Débiteurs divers	56 916	56 916	
Charges constatées d'avance	73 104	73 104	
TOTAL GENERAL	20 241 502	20 241 502	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	26 918		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	584 090	584 090		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	35 373 756	35 373 756		
Fournisseurs et comptes rattachés	14 107 000	14 107 000		
Personnel et comptes rattachés	4 093 407	4 093 407		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 777 193	2 777 193		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	208 679	208 679		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	722 690	722 690		
Groupe et associés				
Autres dettes	588 117	588 117		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	58 454 932	58 454 932		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		50 178 605	
Distributions sur résultats antérieurs			
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		50 178 605	
Variations en cours d'exercice		En moins	En plus
Variations du capital			
Variations des primes liées au capital			
Variations des réserves			
Variations des subventions d'investissement			122 055
Variations des provisions réglementées		1 744 969	
Autres variations			-1 737 951
Résultat de l'exercice		-1 737 951	-1 360 238
	SOLDE	2 983 152	
Situation à la clôture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant répartition			47 195 453

Document signé électroniquement
Identité des sociétés mères
consolidant les comptes de la
société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
PASQUIER BP 12 49360 LES CERQUEUX	SAS	2 065 522	100,00 %

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
DONS, LIBERALITES	152 042	67130
VALEUR NETTE COMPTABLE DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES	1 393 884	67500
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	2 500 573	68725
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	84 506	68730
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	20 000	68750
TOTAL	4 151 005	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	1 378 770	77520
REPRISES SUR PROVISIONS POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	4 251 736	78725
REPRISES SUR PROVISIONS REGLEMENTEES	78 312	78730
QUOTE PART DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT CEE	49 897	77726
TOTAL	5 758 715	

Compte	Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418100000	CLTS FACT.A ETABLIR	40 269,01	86 763,93	-46 494,92
4181017000	CLTS FACT.A ETABLIR BPR		2 076,48	-2 076,48
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		40 269,01	88 840,41	-48 571,40
AUTRES CREANCES				
4098100000	FOURN.AVOIR NON PARVENUS	15 026,25	7 198,82	7 827,43
4098816000	FRS.AVOIRS NON PARV.INTER BPI		22 516,00	-22 516,00
4098817000	FRS.AVOIRS NON PARV.INTER BPR		1 362,00	-1 362,00
4387000000	ORGANISMES SOCIAUX PROD A RECE	118,51	9 561,29	-9 442,78
4487000000	ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	353 028,00		353 028,00
4687200000	PROD.A REC. AUTRES	41 328,03	37 992,15	3 335,88
TOTAL AUTRES CREANCES		409 500,79	78 630,26	330 870,53
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		449 769,80	167 470,67	282 299,13

Compte	Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH				
4080000000	FOURNISSEURS FACT.NON PARV	1 553 242,84	1 327 310,67	225 932,17
4080097000	FRS FACT.NON PARV.GIE	247 200,00	474 213,01	-227 013,01
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH		1 800 442,84	1 801 523,68	-1 080,84
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
4282000000	DETTES PROV.CONGES A PAYER	1 510 140,35	1 301 321,07	208 819,28
4282300000	PROV. POUR COMPTE EPARGNE TPS	178 764,16	151 002,14	27 762,02
4282400000	PROV. POUR PRIME PRECARITE	39 539,57	28 457,03	11 082,54
4282600000	PROV. RECUP HABILLAGE ET POSTE	26 828,72	17 658,18	9 170,54
4282900000	PROV. PRIME ANCIENNETE		11 385,57	-11 385,57
4284000000	PROVISIONS P/PARTICIPATION	469 314,06		469 314,06
4286000000	PROVISION POUR PRIME CAP	353 010,36	331 094,25	21 916,11
4286100000	COMPTEURS ANNUALISATION	17 774,93	3 906,39	13 868,54
4286800000	COMPTEUR REPOS CONVENTIONNEL	147 256,35	126 241,33	21 015,02
4286900000	COMPTEUR REPOS COMPENSATEUR	20 287,35	18 027,67	2 259,68
4382000000	CHARGES A P SOC / CP	512 940,29	433 496,39	79 443,90
4382300000	CHARGES A P SOC / CET	60 787,12	50 091,21	10 695,91
4382600000	CHARGES A P SOC / CONGE HABI	9 060,09	5 707,01	3 353,08
4382900000	CHARGES A P SOC / PRIME ANCIEN		3 915,96	-3 915,96
4386000000	AUTRES CHARGES A PAYER	325 649,88	88 244,28	237 405,60
4386100000	CHARGES A P SOC / ANNUALIS	5 943,13	1 319,53	4 623,60
4386400000	CHARGES A P SOC / PRIME PRECAR	13 360,03	9 557,74	3 802,29
4386500000	CHARGES A P C3S	222 918,00	200 543,00	22 375,00
4386600000	CHARGES A P SOC / REPOS CONVEN	50 516,84	42 399,60	8 117,24
4386700000	CHARGES A P SOC / REPOS COMPEN	6 647,02	5 871,88	775,14
4482000000	CHARGES A P FISC / CP	44 191,89	38 221,52	5 970,37
4482300000	CHARGES A P FISC / CET	5 245,52	3 044,34	2 201,18
4482600000	CHARGES A P FISC / CONGE HABI	597,21	392,19	205,02
4482900000	CHARGES A P FISC / PRIME ANCIE	0,04	480,58	-480,54
4486000000	ETAT - CHARGES A PAYER	4 635,00	4 719,00	-84,00
4486100000	CHARGES A P FISC /ANNUALIS	458,54	137,84	320,70
4486300000	CHARGES A P FISC / REPOS CONVE	4 654,29	3 907,78	746,51
4486400000	CHARGES A P FISC / PRIME PRECA	1 058,96	1 113,07	-54,11
4486600000	CHARGES A P FISC / REPOS COMPE	450,74	180,31	270,43
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		4 032 030,44	2 882 436,86	1 149 593,58
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
5186000000	BQUES INTERETS COURUS A PAYER	2 632,67		2 632,67
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		2 632,67		2 632,67
TOTAL CHARGES A PAYER		5 835 105,95	4 683 960,54	1 151 145,41

Compte	Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
4860000000	CHARGES COMPTABILIS. D'AVANCE	73 104,38	44 764,50	28 339,88
TOTAL		73 104,38	44 764,50	28 339,88

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	2 975			830
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	-2 958 017	-808 093	-2 149 924
Résultat exceptionnel à court terme	1 607 710	348 713	1 258 997
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés	-469 311		-469 311
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	-1 819 618	-459 380	-1 360 238

Nature des transferts	Montant	Imputation au compte
EXPLOITATION	2 204 628	
FINANCIER		
EXCEPTIONNEL	144 342	
TOTAL	2 348 970	

INDEMNITES FIN DE CARRIERE

A la clôture de l'exercice en cours, le passif social lié aux Indemnités Fin de Carrière est estimé à 908 303€.

Nous avons couvert ce passif auprès d'un organisme externe à hauteur de 501 585€.

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE	360 000	26 756 268			27 116 268
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs		13 865 879			13 865 879
Exercice en cours		1 212 125			1 212 125
TOTAL		15 078 004			15 078 004
VALEUR NETTE	360 000	11 678 264			12 038 264
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs		23 756 692			23 756 692
Exercice en cours		846 932			846 932
TOTAL		24 603 624			24 603 624
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus		805 112			805 112
A plus d'un an et moins de 5 ans		3 247 609			3 247 609
A plus de cinq ans		1 151 521			1 151 521
TOTAL		5 204 243			5 204 243
VALEUR RESIDUELLE					
Montant pris en charge ds exerc.					

BISCOTTE PASQUIER

S.A.S.U au capital de 2.469.250 Euros

Siège Social : 7 Boulevard des Fontenelles

BRISSAC QUINCÉ

49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE

Immatriculée au R.C.S :

ANGERS B 775 609 290

*Certifié conforme
à l'original*

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 13 juin 2024 à 15h00

Monsieur Etienne PASQUIER, représentant la société PASQUIER SAS, dont le siège social est situé BP 12 , 49360 LES CERQUEUX, propriétaire de la totalité des actions composant le capital social, soit 2 975 actions, de 830 Euros chacune, constate que ce jour le 13 juin 2024 à 15 heures, au siège social de PASQUIER SAS, la société TGS FRANCE AUDIT, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoquée, est absente.

L'Associé unique déclare avoir à sa disposition :

- un exemplaire des statuts de la Société
- une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes et le récépissé postal
- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2023
- le rapport de gestion du Président, le rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos à cette date
- le texte des projets de résolutions

L'Associé unique déclare en outre que les documents et renseignements prescrits par les dispositions en vigueur et qu'il énumère, ont été tenus à sa disposition au siège social dans le délai légal.

L'Associé unique rappelle l'ordre du jour :

- **Rapport de gestion du Président et rapport général du Commissaire aux Comptes sur les Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023**
- -----
- **Approbation desdits comptes et conventions**
- **Affectation des résultats**
- **Questions diverses**
- **Pouvoirs à conférer**

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux Comptes, il décide de prendre les décisions suivantes correspondant à cet ordre du jour.

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'Associé unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2023 approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un déficit net comptable de 1.360.237,52 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts.

L'Associé unique donne en conséquence au Président de la société quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

TROISIEME DECISION - AFFECTATION DES RESULTATS

L'Associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice se traduisant par un déficit net comptable de l'exercice arrêté à -1.360.237,52 euros ainsi qu'il suit :

• en « Report à nouveau » : - 1.360.237,52 €

Dont le solde débiteur se trouverait ainsi porté à - 10.613.666,17 €

L'Associé unique reconnaît en outre qu'au titre des trois exercices précédents, la société n'a distribué aucun dividende.

**QUATRIEME DECISION – DEMISSION ET REMPLACEMENT DU
PRESIDENT**

CINQUIEME DECISION – POUVOIRS

L'Associé unique décide de conférer tous pouvoirs au porteur de copies ou extraits du procès-verbal des présentes délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales consécutives.

De tout ce que dessus, l'Associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associé unique

